



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

La Pionais – Constitution de société

Référence : L023001

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 5 janvier 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 21/12/2023, il a été constitué une SCIC – SAS à capital variable dénommée : La Pionais Siège social : La Pionais – 35890 Bourg-des-Comptes Capital initial : 41 700 € Capital minimum : 40 000 € Objet : Recherche de l'intérêt collectif dans un souci d'utilité sociale par : L'acquisition, la propriété, la prise à bail, l'administration, la gestion, l'exploitation, le soin de biens immobiliers et, plus globalement, le soin de la propriété. La mise à disposition à titre gratuit ou la location de locaux, espaces, terres et matériels destinés à l'habitation, aux activités ou à la mise en œuvre de projets en accord avec le projet global de la coopérative et ses engagements et ses valeurs. L'exploitation extensive forestière et agricole, la transformation des matières premières sur place, la commercialisation des productions, l'achat, le prêt ou la vente d'équipements et de matériel. L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime. La proposition de formations et de service en restauration de bâtiments, en sylviculture ou en exploitation forestière. L'organisation et l'accueil d'évènements publics. Et généralement, toutes activités annexes, connexes ou complémentaires, s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, de nature à permettre directement ou indirectement le développement ou la réalisation de l'objet d'utilité sociale de la coopérative. Présidente : Madame Léa Muller, 1 l'Aubriais – 35890 Bourg-des-Comptes Cessions de parts sociales : Toutes les transmissions de parts sociales, à titre gratuit ou onéreux y compris entre coopérateurs, sont soumises à l'agrément préalable du Conseil et présentées en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
